

# REALISATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

## Evaluations

Vous disposez de 8 heures pour créer votre propre site internet. Ce site sera mis en ligne pendant une année entière, jusqu'à ce que les prochains élèves de troisième réalisent à leur tour le leur. Votre travail va être évalué au même titre que les autres compétences à acquérir en technologie. L'évaluation comportera deux notes :

- La première, sur le dossier qui accompagnera votre site,
- La deuxième, sur le site en lui-même.

Pour ces deux notes, il sera tenu compte de la conformité de votre travail avec les conseils donnés dans le document « Démarche de conception d'un site web ». Une grille vous spécifiant les critères d'évaluation vous sera distribuée ultérieurement.

### Le dossier :

La réalisation d'un site comprend une partie réflexion et une partie création. Le dossier portera sur la première partie.

#### *Définir le contenu du site :*

- Vous justifierez le choix de votre thème (au minimum 5 lignes) ;
- Vous définirez la *base line* de votre site en répondant aux trois questions (but, sujet, public visé) ;
- Vous dessinerez le plan de votre site sous la forme d'un organigramme. Le contenu de chaque page sera défini en quelques mots ;
- Vous donnerez les principales caractéristiques de votre charte graphique en justifiant vos choix.

#### *Chercher les ressources :*

- Dressez un inventaire de tout ce dont vous aurez besoin ;
- Vous indiquerez, l'adresse des sites où vous avez trouvé vos ressources ;
- Pour tous les éléments contenus dans votre site, vous indiquerez si vous avez le droit de les utiliser. Vous vous référerez pour cela aux informations trouvées à l'adresse suivante : <http://www.droitdunet.fr/> rubrique *Créateurs de site*.

### Le site Web :

Outre le respect de la démarche de conception d'un site web, seront pris en compte dans la note finale :

- la présentation du site ;
- l'intérêt du contenu ;
- la qualité de la rédaction (orthographe, construction des phrases,...).